



Information de l' Agence Régionale de Santé

publié le 30/04/2018 - mis à jour le 02/05/2018

Un cas de rougeole a été diagnostiqué pour une personne fréquentant l'établissement.

La rougeole est une maladie virale très contagieuse qui se transmet principalement par voie respiratoire. Après une période d'incubation de 10 à 12 jours, une fièvre apparaît avec des signes de toux, une rhinite et une conjonctivite suivie d'une éruption cutanée typique.

La phase de contagiosité commence 5 jours avant le début de l'éruption et s'étend jusqu'à 5 jours après.

En cas de fièvre pour vous -même ou votre enfant :

Consultez rapidement un médecin pour confirmer ou non le diagnostic de rougeole,

N'envoyez pas votre enfant en classe jusqu'à 5 jours après le début d'éruption

en cas de diagnostic confirmé,

Faites vérifier votre statut vaccinal et celui de vos enfants auprès votre médecin

traitant.

Toute personne née depuis 1980 devrait avoir reçu 2 doses de vaccin trivalent

Pour éviter durablement la propagation de la maladie auprès de la population d'enfants et d'adolescents, le seul moyen de les protéger de la maladie est la vaccination contre la rougeole par le vaccin trivalent rougeole

▶ oreillons-rubéole-(ROR).

Document joint

 [plaquette-rougeole2018_bdef](#) (PDF de 161.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.